

Achat immobilier séparation

Par Laurence 14, le 04/09/2024 à 10:03
Bonjour,
Question achat immobilier séparation
Pacsé en 2022 et achat la même année en indivision
Donc 50/50, marié en 2023.
En séparation actuellement comment se passe
Le rachat de part ?
Ou qui garde la maison ?
J'entends que celui qui garde la maison
Doit rembourser l'autre de ce qui a déjà était payé sur le prêt ou alors qu'il doit lui racheter ce qui reste à payer du prêt.
J'aimerais des bonnes réponses
Merci
IVICIOI